AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1089
FR0004038099-FS0450

26 juillet 2013

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 15 juillet 2013, la société à responsabilité limitée (S.à.r.l) de droit luxembourgeois Infofin Participation[1] a déclaré, avoir franchi individuellement en hausse, le 9 juillet 2013, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et le 11 juillet 2013, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE. La société a déclaré détenir individuellement, à la date du 11 juillet 2013, 8 559 470 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 15,72% du capital et des droits de la société[2]. A ce jour, la société Infofin Participation détient 10 416 431 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 19,13% du capital et des droits de la société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions d'actions GFI INFORMATIQUE sur le marché dans le cadre de l'offre publique clôturée le 15 juillet 2013 (cf. notamment D&I 213C0696 du 18 juin 2013).

La société Infofin Participations a également déclaré détenir, suite à ses acquisitions sur le marché, dans le cadre de l'offre publique susmentionnée, 163 755 Océanes GFI INFORMATIQUE, soit 1,62% des Océanes en circulation.

2- Par courrier reçu le 26 juillet 2013, la société par actions simplifiée Itefin Participation[4] a déclaré, avoir franchi individuellement en hausse, le 22 juillet 2013, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE. La société a déclaré détenir individuellement, à ce jour, 17 069 533 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 31,35% du capital et des droits de la société.

Ce franchissement de seuils résulte de la résiliation du contrat de fiducie, conclu entre les sociétés Itefin Participations et Equitis Gestion le 5 juillet 2012, aux termes d'une lettre signée le 10 juin 2013 qui prévoyait sa résiliation effective une fois que le projet d'offre serait déclaré conforme par l'Autorité des marchés financiers et que cette décision serait purgée de tout recours (cf. D&I 213C0809 du 1er juillet 2013 et la note d'information d'Infofin Participations ayant reçu le visa n° 13-318 en date du 1er juillet 2013).

3- Par courrier reçu le 26 juillet 2013, le concert composé de la société Infofin Participations, du FCPR Apax France VII et des sociétés Itefin Participations et Altamir et de BG Master Fund plc[5] et de Boussard & Gavaudan Holding Limited[6] a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 5 juillet 2013, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir à ce jour, 42 666 632 actions GFI

[1] Détenue à 57% par le FCPR Apax France VII et 43% par la société Altamir, société en commandite par actions (sise 45 avenue Kléber, 75116 Paris), représentée par son gérant, Altamir Gérance SA.
[2] Sur la base d'un capital composé, au 11 juillet 2013, de 54 450 342 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Sur la base d'un capital composé de 54 450 342 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Contrôlée par le FCPR Apax France VII représenté par sa société de gestion Apax Partners SA.
[5] Représentée par son gérant Boussard & Gavaudan Management LP, elle-même représenté par son « General Partner » Boussard & Gavaudan Partners Limited.
[6] Représentée par son gérant « General Partner » Boussard & Gavaudan Asset Management LP.

INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 78,36% du capital et des droits de la société, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et des droits de vote
Infofin Participation	10 416 431	19,13%
Itefin Participations	17 069 533	31,35%
FCPR Apax France VII[7]	-	-
Altamir[7]	-	-
Total Apax	**27 485 964**	**50,48%**
BG Master Fund plc	13 595 924	24,97%
Boussard & Gavaudan Holding Limited[8]	1 584 744	2,91%
Total Boussard & Gavaudan	**15 180 668**	**27,88%**
Total de concert	**42 666 632**	**78,36%**

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions d'actions GFI INFORMATIQUE sur le marché dans le cadre de l'offre publique clôturée le 15 juillet 2013.

Le concert détenait également, le 22 juillet 2013, 10 053 939 Océanes GFI INFORMATIQUE, soit 99,74% des Océanes en circulation.

[7] Il est précisé que, le 18 juillet 2013, le FCPR Apax France VII a souscrit 2 968 669 CPEC émis par Infofin Participations et échangeables en 2 968 683 actions GFI INFORMATIQUE (détenues à ce jour par Infofin Participations) et que Altamir a souscrit 2 239 522 CPEC émis par Infofin Participations et échangeables en 2 239 532 actions GFI INFORMATIQUE (détenues à ce jour par Infofin Participations).

[8] Il est précisé que, le 18 juillet 2013, Infofin Participations a émis 5 208 192 obligations échangeables en 5 208 215 actions GFI INFORMATIQUE (actions détenues à ce jour par Infofin Participations) et que Boussard & Gavaudan Holding Limited s'est engagé à y souscrire pour leur totalité avant le 30 août 2013.